



Paris, le 1^{er} Janvier 2021

Chère Madame, cher Monsieur, bonjour,

Vous avez manifesté de l'intérêt pour notre club et ses activités au travers des réseaux sociaux, de vos amis, des forums et des salons qui ont eu lieu cette dernière saison.

Pour la rentrée, faute d'informations à ce jour, nous vous adressons les documents d'adhésion sans changements par rapport aux années précédentes. Dès que le Gouvernement et notre Fédération nous donneront des directives précises, vous en serez informés.

Nous allons préparer une « charte de bonne conduite sanitaire » qui sera remise à tous les animateurs de nos activités, à charge pour eux, et pour vous, de la respecter. Vous devrez chaque semaine y inscrire :

Vos nom, prénom, n° de téléphone et signer ce qui attestera que vous en avez pris connaissance. Ce document est indispensable pour vous retrouver en cas de souci avec un participant de votre activité.

Nous pouvons d'ores et déjà prévoir de nous munir de :

Masque pour notre passage dans les parties communes de l'établissement

Chacune et chacun son tapis et serviette ou linge à poser dessus,

Il n'y aura pas de passage dans les vestiaires, donc, être équipés pour notre cours avant l'entrée en salle et prévoir un sac pour déposer nos effets.

Ces consignes sont le « minimum » pour l'instant.

Ci-joint les documents nécessaires à votre adhésion pour la saison 2020 – 2021. Vous pouvez :

- Nous les remettre en mains propres pendant nos permanences :
Un mardi à notre permanence à la MVAC du 16^{ème} de 10h30 à 12h30
Le 2^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h à la MVAC du 15^{ème} ,
Le 2^{ème} mercredi du mois de 15h à 17h à la MVAC du 9^{ème} ,
- Nous les retourner par voie postale à la MVAC du 16^{ème} ,

Cette saison 3 documents seront à joindre impérativement à votre bulletin d'adhésion pour que nous puissions valider votre adhésion à la FFRS (notre fédération). S'il en manque un votre bulletin sera « en attente ».

Il s'agit :

- 1) Du certificat médical de moins d'un an, pour une première inscription.
- 2) De l'attestation assurance de Gras Savoye qu'il faudra compléter et signer, il ne faut nous renvoyer que la page où vous aurez signé, et
- 3) Du recueil de consentement des personnes, document relatif à la protection des données personnelles qu'il faudra également compléter, dater et signer, à noter le rajout qui validera votre consentement pour la durée de votre appartenance au club.

Nos activités reprendront le lundi 14 Septembre 2020.

Retrouvez sur le calendrier hebdomadaire nos activités :

Lisez bien les informations qui s'y trouvent.

Les « jumelages » d'activités continuent et nous avons essayé de simplifier :

- Il est à noter que pour cette rentrée quasiment toutes nos activités seront facturées 180€ pour la saison 2020-2021, excepté :
 - La marche nordique qui reste à 135€ pour une séance par semaine et à 210€ pour 2 séances,
 - Le yoga et la sophrologie à 210€.
- Un tarif dégressif est instauré pour les activités pour une semaine ;
- 1 activité : 180€
- 2 activités : 300€ (360€)
- 3 activités : 450€ (540€)
- Cumul d'une activité à 180€ et une à 210€ : 330€
- Cumul de 2 activités à 210€ : 360€

Nous avons distingué plusieurs types de cours de gym,

- A A. Malraux le lundi de 17h30 à 17h30 de la gym douce + pilates animée par Johan.
- A Suchet le vendredi de 14h à 15h de la gym barre au sol animée par Catherine.
- Les autres cours de gym sont dans la catégorie gym d'entretien avec les différences propres à chaque animateur.

Vous trouverez également en pièce jointe le calendrier des vacances scolaires et des jours fériés où il n'y aura pas de cours, la saison va du 14 septembre 2020 au 7 juillet 2021 donc, sauf information de la part d'un animateur ou d'un des membres du Bureau du club le calendrier sera suivi. Pour info, il y a 34 semaines d'activités cette saison, en conséquence une activité qui coûte 180€ revient à 5,20€ par cours.

Rappel du point explicatif sur les « remplacements » de cours. Le principe de base de notre Fédération est que nous adhérons à 1 activité pour la « saison » soit une moyenne de 34 cours ; nous choisissons une activité, un lieu, un jour et un horaire pour lequel nous sommes assurés.

Deux cas de figure offrent la possibilité de changer :

- La salle n'est pas disponible ou
- Le professeur est absent

Dans ces 2 cas le Bureau du club vous propose une autre possibilité de cours dans la même semaine ou la semaine suivante. Il ne peut pas y avoir de « remplacement » entre les cours sans l'autorisation d'un des membres du Bureau du club.

Nous vous informons que pour toute activité vous avez la possibilité de faire une séance d'essai gratuite, le bon est à retirer à la permanence un mardi matin ou le demander par mail à : spor16@orange.fr

Dans l'attente de vous retrouver parmi nous en bonne forme.

Bien cordialement.

Christiane Baquier

Présidente et Secrétaire Générale du Club RSPO

RSPO – Retraite Sportive Paris Ouest

MVAC du 16^{ème} – Boîte n° 24

14, Avenue René Boylesve 75016 PARIS

Portable asso : **06 42 47 68 22** Portable Secrétariat : **06 62 78 02 15**

Courriel : spor16@orange.fr Site internet : <http://sport-seniors-paris-ouest.fr>